



## Enjeux & Objectifs

Comme tous les enseignements de spécialité, il vise à répondre « aux goûts et motivations des élèves dans les domaines qu'ils souhaitent approfondir pour construire leur projet personnel ». Cet enseignement devra permettre aux élèves de développer :

- ✓ Une pratique approfondie et équilibrée d'APSA (Activités Physique, Sportive & Artistique),
- ✓ Des compétences transversales (confiance en soi, gestion de ses émotions, esprit critique, sens de l'engagement, travail en équipe, par projet ...) essentielles à la réussite de leurs parcours ,
- ✓ Un regard critique et éclairé sur leur pratique et la diversité de ses enjeux,
- ✓ Une connaissance de la diversité des secteurs professionnels liés au sport et à la pratique physique ».

## Les publics & les qualités requises

De ces enjeux découlent le public visé qui se veut large et diversifié : élèves filles et garçons de première de l'enseignement général, sportifs plus ou moins affirmés, ayant une appétence particulière pour les pratiques physiques et artistiques, intéressés et curieux par l'acquisition de connaissances théoriques sur les APSA et la culture sportive en général et/ou motivés par des perspectives professionnelles en lien avec le sport, le « physique » ou le corps...

## Recrutement

Ouvert à tout élève du département admis à passer en première générale avec priorité donnée aux élèves ayant suivi l'enseignement optionnel EPS en seconde, en cas de dépassement de la capacité d'accueil.

Enseignement exclusif de toute autre option facultative et/ou spécialité artistique

En acceptant leur admission dans la spécialité EPPCS, les élèves s'engagent à :

- ✓ Suivre la totalité de l'enseignement de tronc commun et de spécialité
- ✓ Participer aux activités de l'UNSS sur toute l'année (entraînements et compétitions)
- ✓ Participer à toutes les sorties proposées (stages, spectacles en soirées, conférences...)
- ✓ S'investir dans les différentes actions menées par les groupes de la spécialité
- ✓ Adhérer et respecter la Charte de l'esprit sportif
- ✓ Manifester un comportement ayant valeur d'exemple vis-à-vis de leurs camarades, en particulier lors des séquences d'EPS de l'enseignement commun.

## Organisation & horaires

La spécialité EPPCS vient enrichir l'offre de formation du lycée et s'inscrit dans les mêmes modalités certificatives que les autres enseignements de spécialité : 4H en première et 6H en terminale (en plus des 2H de l'enseignement commun). Les compétences pratiques et théoriques sont évaluées pour le baccalauréat à hauteur d'un coefficient 16 (épreuves terminales écrites et orales) entrent dans le décompte du contrôle continu et constituent également un support possible du grand oral pour un coefficient 10.

Rappel : l'enseignement optionnel EPS (3H) est maintenu en classe de seconde,

## Contenus

**En classe de Première :**

- ✓ La **pratique** avec recherche d'efficacité maximale dans 3 APSA et plusieurs APPN (environ 60% du volume horaire global) : Atelier chorégraphique Danse avec intervention d'une compagnie professionnelle / Natation / Volley-ball / Stage estival d'activités de pleine nature de 3 jours : Kayak, VTT, Randonnée, Course d'orientation / Stage hivernal de 3 jours de Ski Alpin

# ÉDUCATION PHYSIQUE, PRATIQUES & CULTURE SPORTIVES (EPPCS)



- ✓ Des **apports théoriques** relatifs à la culture sportive sous forme de cours, de recherches personnelles, de travaux dirigés, d'échanges/débats, de rencontres de professionnels (environ 25% du volume horaire global). Trois thématiques sont abordées : métiers du sport et du corps humain, pratique physique et santé, technologie des APSA.
- ✓ Des **misés en situation ou des conduites de projets** (environ 15% du volume horaire global). Les élèves conçoivent, mettent en œuvre et évaluent, au sein d'un groupe, un projet relatif à la pratique physique et/ou artistique (rencontres UNSS, spectacles artistiques, fête du sport, semaine olympique, journées promotionnelles ou caritatives...)
- ✓ Un **parcours culturel** de 3 spectacles de danse en soirée

## En classe de Terminale :

- ✓ La **pratique** avec recherche d'efficacité maximale dans 5 APSA (environ 60% du volume horaire global) : Course en Montagne / Natation (Vitesse et Sauvetage / préparation diplôme Surveillant de Baignade) / Volley-ball / Danse / Ski alpin (4 séances) / Stage de Ski alpin de 4 jours ½
- ✓ Des **apports théoriques** relatifs à la culture sportive sous forme de cours, de recherches personnelles, de travaux dirigés, d'échanges/débats, de rencontres de professionnels (environ 25% du volume horaire global). Deux thématiques sont abordées : enjeux de la pratique physique dans le monde contemporain, technologie des APSA.
- ✓ Des **misés en situation** (environ 15% du volume horaire global). Les élèves, de manière individuelle ou en binôme, sont mis dans des situations aménagées de conduite d'exercices ou de séances dans une APSA, à destination d'un groupe d'élèves plus ou moins important.
- ✓ Préparation à l'épreuve du « **Grand Oral** »
- ✓ Un **parcours culturel** de 3 spectacles de danse en soirée

## Poursuites d'études

La spécialité EPPCS offre des perspectives de parcours d'études et d'insertion professionnelle dans de nombreux secteurs du sport, de la santé et du bien-être.

Néanmoins, elle s'adresse tout particulièrement aux élèves qui souhaitent intégrer la filière **STAPS** (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) dont les finalités dans le domaine du sport sont variées : enseignement, entraînement et optimisation de la performance sportive, animation, coaching, ingénierie et ergonomie, activités physiques adaptées et santé, événementiel, management, marketing, recherche...

## Dépenses à prévoir

Le coût des séances de ski à la ½ journée en Terminale est entièrement pris en charge par l'établissement. Les familles doivent par contre fournir l'équipement (skis, chaussures, casque et tenue) pour les séances ainsi que pour les stages.

- Les stages proposés dans le cadre de la spécialité EPPCS sont obligatoires. Ils sont validés chaque année par le conseil d'administration du lycée.
- Une participation des familles est sollicitée pour financer le coût de l'hébergement et des éventuelles interventions liées aux stages de 1<sup>ère</sup> et Terminale (plein-air et ski)
- Des facilités de règlement sont octroyées par le biais d'un étalement en 3 ou 4 versements et une demande d'aide peut être introduite auprès du Fond social Lycéen.